

La petite vérole en Suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pendant ce sauvetage, d'autres camarades ont improvisé des brancards sur des traîneaux, et le quatrième cliché nous montre les attelages prêts à partir.



5. Exercice de marche de la Société sanitaire militaire de Bâle-Ville.

Au mois de décembre 1906, la section de Bâle de la Société sanitaire militaire faisait son excursion d'hiver par un temps gris et froid. Nous voyons les membres de cette Société, gravissant — au son du tambour — un sentier de forêt près de

Mariastein, à la frontière allemande. Au fond de la vallée, on distingue les monticules qui, pendant l'hiver 1870-1871, furent occupés par des compagnies de la Suisse romande.

La petite vérole en Suisse

Chacun sait ce que c'est que la variole, ou petite vérole, cette maladie contagieuse au premier chef, qui fit à différentes reprises, au Moyen-Age, des hécatombes dans tous les pays de l'Europe.

De nos jours, grâce à la vaccination préventive *qui devrait être obligatoire partout*, et grâce aux mesures d'isolement et de désinfection que les lois ordonnent de prendre dès qu'un cas est constaté, cette

maladie très grave, souvent mortelle, n'apparaît plus que rarement; son extension est arrêtée et l'infection reste ordinairement limitée à un certain nombre de malades qui avaient été en contact les uns avec les autres.

A la fin du XVIII^e siècle, un médecin anglais, Edouard Jenner, frappé par les ravages que causait la variole en Angleterre, où des milliers de personnes mou-

raient chaque année de cette maladie, fit des recherches sur le virus vaccin, et peu après, en 1798, préconisait l'inoculation du *coupox* (virus variolique des vaches) comme préservatif de la petite vérole chez l'homme. Cette méthode qui donna des résultats merveilleux fut adoptée au commencement du XIX^e siècle par toutes les nations civilisées. De nos jours encore, c'est d'après la méthode de Jenner — adaptées aux connaissances médicales d'aujourd'hui — que se font les vaccinations.

Il y a quelques semaines, les journaux signalaient un commencement d'épidémie de petite vérole dans le canton de Soleure; il s'agissait des villages de Derendingen et de Luterbach où dix-huit personnes ont été atteintes. De ces dix-huit malades, sept sont morts. Fait intéressant à noter et qu'on retrouve à chaque nouvelle épidémie: *aucun de ces sept décédés n'avait été vacciné*. Un enfant fut bien près de la mort, sa mère a déclaré qu'à l'époque de la vaccination elle avait, après l'opération, soigneusement lavé les bras de la petite pour éviter la production des ampoules. Elle a ajouté « que la plupart des mères employaient ce procédé à Derendingen quand on les obligeait de faire vacciner leurs enfants, parce qu'on y est adversaire de la vaccination ». Elle se désespérait en avouant ce procédé coupable.

On sait maintenant que l'épidémie a commencé par l'enfant d'un cocher, qui a communiqué la maladie à deux enfants d'un boucher. On est sur les traces d'un étranger qui aurait pu communiquer la maladie à la première petite fille.

A la fin d'avril, le commencement d'épidémie paraît arrêté. A part quelques malades qui se trouvent encore dans les hôpitaux et dans les maisons dont la sortie et l'entrée sont interdites, l'état sanitaire est normal; aucun nouveau cas n'est

signalé depuis huit jours dans les habitations indemnes.

Voici comment un témoin oculaire raconte les mesures d'isolement très sévères mais très opportunes qui ont été prises, et comment il narre ce qu'il a vu: Lundi, le 8 avril, le bruit se répandit dans le village que la petite vérole venait de se déclarer, sans détails précis. A l'extrémité du village de Derendingen, près de Luterbach, deux enfants d'un boucher étaient atteints. Dans la même maison habitaient huit familles. Elle contenait une boucherie, un magasin et un grand restaurant. La maison fut aussitôt fermée et gardée militairement. Le boucher, atteint à son tour, est mort, ainsi qu'une cuisinière.

Les mesures les plus rigoureuses furent prises, les écoles fermées, les instituteurs mis au service de la commission sanitaire; tout le personnel chargé du soin des malades fut immédiatement vacciné, ainsi que tous ceux qui avaient été plus ou moins en contact avec les malades; la revaccination n'est pas obligatoire dans le canton de Soleure, mais on ne s'en fit pas moins vacciner en masse.

En même temps, un jeune homme de 22 ans était atteint à Luterbach: le mardi, une famille voisine de celui-ci, puis un enfant dans un restaurant, puis une famille de l'autre côté du canal. Mercredi, il y avait douze personnes atteintes par l'épidémie; il fallait mettre tout en œuvre pour empêcher le mal de se répandre dans ce village industriel de plus de 4000 habitants.

Le Conseil d'État nomma une commission sanitaire permanente et donna l'autorisation de se servir de la troupe pour faire le service de garde. Les maisons contaminées furent immédiatement isolées et tous leurs habitants rigoureusement consignés. L'école de cuisine de la grande fabrique de Derendingen, avec l'assenti-

ment des propriétaires, fut transformée en hôpital, et tous les varioleux y furent transportés. Jeudi, ils étaient au nombre de treize. Le même jour mourut le jeune homme de Luterbach, soutien de sa vieille mère.

Quarante familles étaient consignées; les secours heureusement ne manquaient pas. Les personnes revaccinées du village offraient leurs services. C'est avec anxiété qu'on attendit le dimanche. Aucune cloche n'appela les fidèles à l'église, toutes réunions étant sévèrement interdites. Chacun restait chez soi et dans les rues régnait le plus étrange silence. Par instants on entend le bruit de chevaux qui passent rapides: c'est le fourgon de l'hôpital! tout le monde court aux fenêtres. La voiture s'arrête vers les dernières maisons de Subigen, on transporte un malade à la maison de santé. Bientôt, le fourgon arrive de nouveau et s'arrête plus au centre du village.

Le temps est superbe, mais le village est comme mort. Ici et là on aperçoit des soldats, mais à part cela personne. Les magasins sont fermés, les propriétaires ont quitté la localité, les auberges sont vides.

A la fenêtre d'une maison fermée par ordre, nous apercevons un ami.

— Comment va? êtes-vous en bonne santé?

— Oui, jusqu'ici tout le monde se porte bien.

Aussitôt la sentinelle s'approche et nous prie de ne pas nous arrêter:

— Quoi, à cette distance?

— C'est la consigne.

— Désirez-vous quelque chose?

— Nous ne manquons de rien, au revoir!

Un vélocipédiste en uniforme arrive, il s'arrête de temps en temps et annonce à forte voix que dans la maison d'école

on vaccine en permanence. Depuis trois jours trois médecins ont vacciné plusieurs centaines de personnes. Nous voyons la maison d'école assiégée. Aucun de ceux qui soignent les malades n'éprouve de malaises: tous sont vaccinés.

Un second vélo: « On doit tenir les chiens à l'attache, tout chien en liberté sera tué sur place. »

Un médecin de Derendingen, également en vélo, va assister une femme qui est mourante.

Nous entrons dans un restaurant. Le peu de personnes qui s'y trouvent se parlent à voix basse. On se raconte que la cuisinière du restaurant, à quelques maisons de là, est morte.

Le lundi, le train qui amène les ouvriers arrive à peu près vide. Dans la fabrique, on ne parle que de l'épidémie. Les contremaîtres essaient de calmer les craintes des ouvriers. Le travail commence. Le bruit se répand de la mort du boucher (un ardent adversaire de la vaccination).

On l'enterre à 5 heures. Cinquante mètres en avant du char mortuaire marchent deux soldats, qui crient de temps en temps: « Rentrez dans vos maisons, que personne ne s'approche! » On obéit avec précipitation. Deux enfants du mort sont à l'hôpital; derrière la fenêtre se trouve la mère qui soigne un troisième enfant. Elle voit le convoi, pousse un cri terrible et tombe évanouie! Les soldats qui gardent la porte pleurent en silence...

Dans le courant de la journée, une nouvelle maison est fermée. Ce sera la dernière. Depuis le 15, aucun nouveau cas ne s'est déclaré, à l'exception de l'enfant dont nous avons parlé plus haut dans une des maisons contaminées.

D'après l'avis des médecins, le danger est écarté, mais la surveillance continuera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul ma-

lade suspect. Les frais sanitaires s'élèvent à plus de 2000 fr. par jour.

On signale plusieurs cas de grand dévouement. Les malades sont très bien soignés, ainsi que les personnes internées. Chacun comprend la gravité de la situation. Bel exemple de solidarité: deux servantes ont demandé à accompagner à l'hôpital un enfant confié à leurs soins; actuellement elles aident au personnel de l'hôpital.

A Derendingen et en général dans les milieux ouvriers de la contrée une vive opposition s'est toujours manifestée contre

la vaccination. On peut être certain qu'après l'alerte des jours derniers les idées sur ce sujet auront changé. Partout dans les environs chacun se fait vacciner.

L'organisation a été parfaite. Les médecins ont reçu le vaccin sans frais. A plusieurs endroits à la fois on vaccinait gratuitement et le service d'ordre a partout fonctionné avec le plus grand soin. Il est à souhaiter que la leçon de Derendingen porte ses fruits et mette fin à l'opposition stupide et têtue que l'on constate ici et là contre la vaccination.

L'activité de la Société russe de la Croix-Rouge en temps de paix

I

Depuis un certain nombre d'années, la tendance caractéristique de l'œuvre de la Croix-Rouge est, semble-t-il, l'agrandissement incessant de sa sphère d'activité. Fondée primitivement dans le but de secourir les victimes immédiates de la guerre, les militaires frappés sur les champs de batailles ou atteints par les maladies pendant la durée des hostilités, elle s'est annexé, peu à peu, d'autres domaines où le fléau de la guerre n'est plus qu'indirectement la cause des souffrances humaines.

En temps de guerre déjà, le rôle de la Croix-Rouge s'est considérablement étendu: non seulement elle prend soin des blessés et des malades dans les ambulances et dans les hôpitaux, mais elle les suit encore dans leur convalescence; elle s'occupe de leur rapatriement; elle leur fournit les moyens de subsister pendant leur incapacité de travail; elle secourt les familles dont les soutiens sont sous les armes, veille au sort des veuves et des orphelins, pensionne les invalides, entoure d'une protection spéciale les prisonniers

de guerre, organise des bureaux de renseignements, etc., etc. Ce n'est plus l'humble auxiliaire que les états-majors traitaient jadis avec dédain et méfiance: c'est une force puissante et bienfaisante, prête à combattre les fléaux qui, en tout temps, assiègent l'humanité. Sa belle devise *Inter arma caritas* deviendra un jour trop étroite. La place de la Croix-Rouge sera partout où il y aura de la souffrance humaine.

Le but du présent article est d'attirer l'attention sur la tâche qui peut être dévolue aux Sociétés de la Croix-Rouge, en temps de paix, en dehors de la préparation incessante aux éventualités de la guerre. Les épidémies, la famine, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les inondations ne fourniront que trop souvent l'occasion de mettre à l'épreuve le dévouement des membres de la Croix-Rouge.

Lorsqu'une maladie épidémique exerce dans une population des ravages aussi prompts que terribles, le personnel médical permanent se trouve bientôt hors d'état de lutter avec le fléau. Une épidémie, arrivée à un degré élevé d'inten-